



E-Journal KINSHASA



Hebdomadaire d'Informations Générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6ème année - Série B - n°001
Fondateur: EALE IKABE - Directeur de publication: BONA MASANU

PRIX :
1000 FC

Editorial

Le dernier né

Après E-Journal Mbandaka, voici E-Journal Kinshasa. Plus ambivalente que l'édition provinciale, cette série consacrée à la capitale sera plus fournie et diversifiée non seulement en raison des richesses d'événements que produit Kinshasa, mégapole de plus de dix millions d'habitants et siège des institutions nationales, mais aussi à cause des exigences liées à la modernité et à la concurrence médiatique. Le format reste le même, cependant la présentation sera variée.

Outre le relai et le traitement des informations relatives aux activités des institutions, E-Journal Kinshasa a l'ambition de rompre la monotonie découlant de la diffusion des « déjà vus et entendus » en reflétant les aléas de la vie en société kinoise, en privilégiant la formation en divers domaines, la santé, la musique et le divertissement... sans oublier le dernier cri en matière de découvertes dans divers secteurs notamment celui de technologie. Il n'est pas dit que les nouvelles en provenance des provinces seront écartées. Loin de là. Kinshasa doit rester solidaire avec ce qui se passe dans l'arrière-pays où de nombreux problèmes se posent avec acuité notamment les massacres presque quotidiens à l'Est avec les ravages d'Ebola, les routes, l'approvisionnement en produits essentiels, etc.

E-Journal Kinshasa cherchera constamment à s'améliorer. C'est pourquoi il ne manquera pas d'associer ses lecteurs et internautes en leur réservant un espace, mieux une tribune de libre expression (critiques, oui. Insultes, non). Il n'oublie pas non plus les annonceurs, censés être parmi les grands investisseurs pour le fonctionnement du journal : ils seront privilégiés...

Jean-Pierre EALE

RDC: Accréditation de 7 ambassadeurs

La Belgique, l'Union européenne, l'Italie, la Suède et trois autres pays ont officiellement des ambassadeurs en RDC. Ces diplomates ont présenté ce jeudi 31 octobre leurs lettres de créance au président Felix Tshisekedi dans une cérémonie solennelle, la première du genre sous sa présidence, au Palais de la Nation. Ces accréditations marquent la nor-

malisation des relations diplomatiques entre la RDC et ses partenaires européens.

Les nouveaux diplomates accrédités en RDC sont :

- Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Chef de la délégation de l'Union européenne ;
- Miguel Da Costa, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'An-

gola ;

- Ettore Balestrero, Nonce Apostolique.
- Roger Denzer, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération Suisse;
- Johan Indekeu, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique;

(suite en page 2)

Félix Tshisekedi: 10 mois déjà !

Cent jours après sa prise de pouvoir, un ou plusieurs bilans de Félix Tshisekedi à la tête de la RDC ont été dressés : beaucoup les ont jugés ont été positifs mais adoucis, d'autres résolument mitigés, pour d'autres, minoritaires ceux-là, encore foncièrement négatifs à tous les niveaux. 10 plus tard,



le parcours du fils d'Etienne Tshisekedi fait remonter sa cote auprès de l'opinion. Les libertés d'expression et d'opinion s'affirment en dépit de quelques cas isolés qui indignent la presse et les leaders d'opinion. Les arrestations arbitraires se font rares et on met sur les comptes des

(suite en page 4)

Hommage à Léon de Saint Moulin :



il était tout sauf Tintin au Congo !

Procès en flagrance à Lingwala

Meurtre de l'AG de Vijana: le ministre provincial Dolly Makambo à la barre !

L'audience du procès en procédure de flagrance au sujet du meurtre de l'administrateur de centre de santé Vijana a officiellement repris, ce vendredi 1er novembre, sur le site de cet établissement hospitalier, sur la rue



(suite en page 2)

Est de la RDC : Félix Tshisekedi déploie la grosse artillerie contre les groupes armés P.2

Assemblée nationale
Jeannette Kabila à la tête d'une commission parlementaire P.3
stratégique

RDC: Accréditation de 7 ambassadeurs

(suite de la une)

· Luca Attanasio, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Italie;

· Henric Rasbrant, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Suède; Normalisation L'accréditation du nouvel

ambassadeur Johan Indekeu marque le couronnement de la normalisation des relations entre Kinshasa et Bruxelles, voulue par le nouveau président Félix Tshisekedi. Le précédent ambassadeur belge en RDC, Bertrand de Crombrughe, avait, lui, été rappelé par son pays en janvier 2018 sur fonds de tensions diplomatiques entre les deux pays

en lien avec le processus électoral congolais.

L'autre normalisation concerne l'Union européenne, qui avait été sommée par la RDC de rappeler l'ambassadeur, le Belge Bart Ouvry, en fin 2018. Kinshasa avait exigé son rappel en guise de protestation contre les sanctions européennes imposées à quelques personnalités proches

de l'ex-président Joseph Kabila.

L'arrivée d'Ettore Balestrero constitue un signe de réchauffement entre Kinshasa et le Vatican. Le pape François avait en effet nommé en juillet 2018 un diplomate de haut niveau à l'ambassade du Saint-Siège en RD Congo, après que le Vatican a été contraint cette année de rappeler le nonce apostolique. Dans une déclaration, le Vatican indiquait que Mgr Ettore Balestrero avait été envoyé à Kinshasa pour «régler» les affaires de l'ambassade, un jargon diplomatique inhabituel qui suggère que le gouvernement congolais n'avait pas officiellement accepté la candidature.

Est de la RDC

Félix Tshisekedi déploie la grosse artillerie contre les groupes armés



Les forces armées de la République démocratique du Congo vont en campagne militaire de grande envergure contre les différentes milices de l'est du pays, a annoncé jeudi un porte-parole de l'armée cité par l'agence Anadolu.

« Les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo) ont lancé des opérations offensives pour éliminer tous les groupes armés. Ce sont les ADF, tous les groupes Mai-Mai opérant dans le Grand Nord à Beni, Butembo et Lubero, mais aussi tous les groupes armés dans l'est de la RDC, à la fois au Nord-Kivu et au Sud-Kivu », a déclaré le major général Leon Kasonga, cité par la radio onusienne Radio Okapi. Selon l'officier supérieur, cette opération lancée le 29 octobre, avait pour objectif d'éradiquer complètement les groupes armés, notamment les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) de la région, rapporte Anadolu.

Selon la même source, l'opération est appuyée par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). « La MONUSCO est un partenaire privilégié. Elle continuera non seulement à proté-

ger les communautés congolaises et la population congolaise, mais également à la demande des forces armées congolaises, la MONUSCO sera en mesure de fournir divers types de soutien », a-t-il déclaré.

Les ADF, principales cibles

Au cours des 20 dernières années, plusieurs conflits ont éclaté dans l'est du Congo concernant des conflits ethniques et fonciers, le contrôle des ressources minérales et les rivalités entre États voisins. Les rebelles des ADF, originaires d'Ouganda, dans le nord-est du Congo, dans les années 1990, attaquent et tuent des civils dans l'est de la RDC depuis plus de deux décennies.

Les rebelles des ADF ont laissé de côté leurs revendications politiques car ils sont principalement impliqués dans le trafic de minerais dans l'est de la RDC, une région riche en or. « Des groupes armés dans les provinces du Kivu oriental, en République démocratique du Congo, ont tué 1 900 civils et enlevé plus de 3 300 autres entre juin 2017 et juin 2019 », a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié en août.

Procès en flagrance à Lingwala

Meurtre de l'AG de Vijana: le ministre provincial Dolly Makambo à la barre !

(suite de la une)

Bukama, en face de la station-service de la RTNC, dans la commune de Lingwala, à Kinshasa.

Le policier, membre de la garde rapprochée de Dolly Makambo, ministre provincial de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières, court toujours, mais le ministre, lui, est présent à la barre, tout comme deux policiers et leur chauffeur.

Dolly Makambo était déjà auditionné par l'auditorat militaire, la veille, et l'instruction s'était poursuivie sur le site de l'hôpital.

Une centaine de personnes ont fait le déplacement pour suivre l'audience qui est également couverte par quelques médias. Une dizaine de membres de la famille de la victime sont également présents.

Les faits mis à la charge du ministre

A ce niveau d'information, il est mis à la charge du ministre le fait d'incitation des militaires à commettre des actes contraires à leurs devoirs, le fait d'assassinat et le fait de torture, d'après la défense de Dolly Makambo qui soutient qu'elle n'a pas accès aux pièces du dossier.

La ligne de défense du ministre

Pour sa part, l'avocat Théodore Ngoy, qui a rejoint l'équipe de défense de Dolly Makambo, a expliqué à ACTUALITE.CD ses motivations : « Une fois de plus, je déplore ce qui s'est passé, mais pour m'assurer que Monsieur Makambo soit jugé dans le respect du droit, pour qu'on ne fasse pas de cela un procès politique au détriment de la vérité judiciaire, j'ai accepté d'être le conseil ».

« Nous savons qu'il y a un policier qui a tiré sur un citoyen



et cela est très grave. Nous déplorons tous cela. Tous ceux-là qui ont concouru à ce que cela arrive doivent être jugés. Est-ce que Dolly Makambo a une responsabilité pénale ? Certains peuvent trouver une responsabilité politique, maintenant il faut prouver la responsabilité pénale. Quand est-ce qu'il a incité le policier ? Est-ce que l'incitation était flagrante ? Est-ce qu'on l'a trouvé en train de poser des actes en flagrance pour inciter les gens ? Celui qui a commis cet acte-là, c'est celui-là qui doit être poursuivi en procédure de flagrance, pas le ministre », a-t-il ajouté.

Pression

et actions politiques

La machine législative s'est enclenchée rapidement. Le député Osée Badibanga de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), président de la commission politique, administrative et juridique de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, a déposé une question orale avec débat lui adressée. Aussi, l'Eglise du Christ au Congo (ECC), le plus grand regroupement des églises protestantes du pays, a demandé à l'APK d'initier une motion contre le ministre. Pour sa part, le Front Commun pour le Congo (FCC) dont est membre Dolly Makambo, déplore le meurtre de l'AG de Vijana et exige toute la lumière sur ce dossier ainsi que des poursuites judiciaires.

La députée Jaynet Kabila, sœur jumelle de l'ancien président Joseph Kabila, a été élue à la tête de la stratégique commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale. Avec cette désignation, le camp de l'ex-chef de l'État verrouille davantage l'appareil sécuritaire congolais, déjà sous son contrôle.

Déjà majoritaire à l'Assemblée nationale avec sa coalition Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila renforce un peu plus sa mainmise sur l'appareil sécuritaire congolais. Ce jeudi, Jaynet Désirée Kabila Kyungu, la sœur jumelle de l'ancien chef de l'État, a pris la tête de l'importante et stratégique commission Sécurité et défense de la chambre basse. À 48 ans, celle qui assumait la fonction de présidente du comité des sages lors de la dernière législature sera secondée par l'ancien ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe, lui aussi membre du parti de l'ex-président.

Au total, sur les dix commissions parlementaires mises en place, sept seront dirigées par la coalition FCC-CACH. Les plus stratégiques d'entre elles seront aux mains de proches de Joseph Kabila, notamment les commissions Politique administrative et judiciaire (Lucain Kasongo Mwadiamvita, député du PPRD de Kabila) et Relations extérieures (Charles Nawej, FCC). Les trois autres seront dirigées par des membres de l'opposition (socio-culturelle, aménagement du territoire et infrastructures, droits de l'homme).

Critiques

La désignation de Jaynet Kabila est d'ores et déjà critiquée par plusieurs structures de la société civile, dont le mouvement Lutte pour le chan-

Assemblée nationale

La sœur de Joseph Kabila à la tête d'une commission parlementaire stratégique



gement (Lucha) qui dénonce le contrôle de secteurs sensibles par le clan du prédécesseur de Félix Tshisekedi.

Cette désignation s'est faite par consensus, en tenant compte de la configuration politique actuelle au sein de l'Assemblée nationale

Particulièrement stratégique au Parlement, la commission qui sera dirigée par la députée aura accès aux dossiers confidentiels sur les questions sécuritaires et de défense du pays et sera en mesure d'analyser, pour avis technique, tous les projets ou propositions de lois relatives à ces domaines. Certains membres du gouvernement comme les ministres de la Défense et de l'Intérieur pourront pour leur part être auditionnés par la commission. Cette dernière pourra enfin organiser des missions d'information dans des camps militaires et zones

d'opération, ou encore interagir avec d'autres pays en matière de sécurité.

Malgré la controverse, la désignation des membres de la commission « s'est faite par consensus, en tenant compte de la configuration politique actuelle au sein de l'Assemblée nationale », explique à *Jeune Afrique* le député Juvenal Munubo, membre de la coalition Cap pour le Changement (CACH, dirigée par le président Félix Tshisekedi), qui a pour sa part été désigné rapporteur.

Pivots de l'État congolais, l'armée et l'appareil sécuritaire

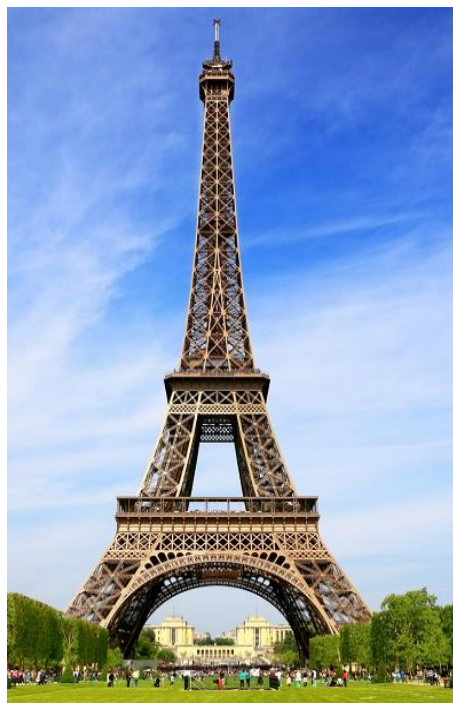
sont déjà sous le contrôle des « hommes » de Joseph Kabila. L'administrateur général de l'agence nationale des renseignements, Justin Inzun Kakiak, le chef d'État major général des forces armées, Célestin Mbala, le chef de la garde républicaine, Ilunga Kampete, ou encore l'actuel conseiller spécial de Félix Tshisekedi en matière de sécurité, François Beya, font partie des nombreux fidèles de l'ancien chef de l'État. Au sein du gouvernement, le ministre de la Défense Aimé Ngoy Mukena est pour sa part membre du PPRD.

Fort de sa majorité au Parlement et aux assemblées provinciales, le camp de Joseph Kabila ne manque pas de bousculer l'agenda du nouveau président. Les nominations à la tête des entreprises publiques de la Gécamines et de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) sont par exemples bloquées depuis le 3 juin par le FCC.

En coalition, les camps de l'ancien dirigeant et de Félix Tshisekedi entretiennent une relation de méfiance mutuelle permanente. Le PPRD a d'ailleurs déjà dévoilé ses intentions pour 2023 : il vise la présidence de la République et n'écarte pas la possibilité de présenter Joseph Kabila comme candidat du parti.

Patrimoine

Tour Eiffel 130 ans déjà !



Lumière (Paris) a fêté le week-end dernier les 130 ans de la Tour Eiffel par une soirée pleine des chansons et des effets de lumière. La Tour Eiffel, qui a été bâtie en 1889 pour l'Exposition universelle, a hébergé depuis sa création 249 976 000 de visites en 2010. Le moins qu'on puisse dire est que cette grande dame en fer n'a pas pris aucune ride en 130 ans de vie. Chaque année, elle est visitée par plus de 7 millions de visiteurs par an. Ce qui représente 1 visiteur toutes les 4 secondes. Personnellement, ma première visite remonte en 1979 (le premier dimanche d'août) pendant les grandes vacances. Mon cœur battait très fort à l'idée d'aller à cette rencontre mémorable demeurée de manière indélébile dans mon compte en banque de souvenirs...

Après la ville de Bruxelles qui a célébré les 400 ans de Manneken Pis. La Ville

Hommage à Léon de Saint Moulin: il était tout sauf Tintin au Congo !



C'est à Bruxelles que j'ai appris, en faisant ma revue de presse matinale, la nouvelle du décès de Père Léon de Saint Moulin et, par la suite, par un post que m'a adressé mon homo Jean-Pierre Kibambi Shintwa.

Aussitôt rentré au pays, j'ai fouillé dans mes archives sa biographie et son parcours en RDC.

Né en Belgique le 17 décembre 1932. C'est à l'âge de 27 ans qu'il arrive pour la première fois au Congo Belge. Il était à l'époque prêtre de la Compagnie de Jésus. Il devient en 1967 docteur en histoire de l'Université catholique. Il est alors professeur et chef du département de l'histoire au Campus universitaire de Lubumbashi, actuelle UNILU, où il devient Doyen de la Faculté des Lettres, puis, de 1979 à 1981, Vice-Recteur de l'actuelle UNIKIN. Professeur ordinaire, auteur de plusieurs livres et articles scientifiques, Père Léon de Saint Moulin est connu du grand public pour sa participation à l'Étude sociodémographique de Kinshasa en 1967 avec le concours de l'Institut National de la Statistique, à la mise à jour du plan de Kinshasa avec l'Institut Géographique du Congo et pour ses nombreuses émissions à la télévision.

Pour de nombreux Congolais qui l'ont suivi à la télévision, Père Léon de Saint Moulin connaissait Kinshasa mieux que les Kinois et l'histoire du Congo mieux que les Congolais...

Jean-Pierre Eale

Quinze proches de Joseph Kabila demandent à l'UE de lever les sanctions à leur rencontre

Quinze collaborateurs de l'ancien président Joseph Kabila demandent à l'Union européenne (UE), à travers un communiqué du 29 octobre, de mettre fin aux mesures restrictives imposées à leur égard. Selon eux, ces sanctions sont « illégales » et constituent une « ingérence » dans les affaires intérieures congolaises.

Le communiqué, estime que ces mesures ne sont plus d'actualité et n'ont plus de légitimité, les reproches formulés étant par ailleurs contestés. Ces sanctions sont « non seulement illégales au regard du droit de l'UE, mais constituent également une ingérence manifeste de l'UE dans les affaires intérieures congolaises », selon le document.

Les avocats soutiennent par

dans un discours devant le corps diplomatique à Kinshasa préparé par l'ex-ministre congolais des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, un fidèle de Kabila.

D'autres acteurs de la société civile se sont eux aussi levés pour appeler à une levée des sanctions « dans un contexte pacifié et dans le respect des accords de la Saint-Sylvestre », notamment l'Église catholique, écrivent les avocats.

Différents mouvements ou ONG se font pour leur part entendre pour exiger le maintien des sanctions européennes. L'association lutte pour le changement (la Lucha), s'est d'ailleurs prononcée contre la levée de ces mesures restrictives, tandis que la Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) estime que leur maintien va contribuer à la « lutte contre l'impunité dans le pays » et à la « consolidation des processus électoraux à venir ».

J.A.L



« Les quinze personnalités demandent avec confiance à l'Union européenne (UE) et à l'ensemble des États membres de lever au plus vite l'ensemble des mesures restrictives qui sont prises à leur égard », peut-on lire dans un communiqué daté du 29 octobre. Le document est signé par une dizaine de collaborateurs de l'ancien dirigeant congolais Joseph Kabila : Ilunga Kampete, Gabriel Amisi Kumba, Ferdinand Ilunga, Célestin Kanyama, John Numbi, Roger Kibelisa, Delphin Kahimbi, Evariste Boshab, Alex Kande, Jean-Claude Kazembe, Lambert Mende, Eric Ruhorimbere, Emmanuel Ramazani Shadary, Muhindo Akili Mundos et Kalev Mutondo.

Cette demande intervient alors que le Conseil de l'UE se réunit actuellement pour décider de l'avenir de ces mesures restrictives. Début décembre 2018, à quelques jours de l'élection présidentielle en RDC, cette institution européenne avait renouvelé les mesures restrictives à l'encontre de ces personnalités jusqu'au 12 décembre 2019 pour « entraves au processus électoral en RDC et aux violations des droits de l'homme ». Il s'agit de sanctions individuelles – gel des avoirs et interdiction de visa pour l'UE – qui frappent depuis décembre 2016 et mai 2017 plusieurs proches de l'ancien chef de l'État.

Ces personnalités font aujourd'hui partie de la coalition que nous avons formé. Nous ne pouvons que plaider en faveur d'une sorte d'assouplissement

Considérant que l'élection présidentielle a donné lieu à « une alternance pacifique historique », le cabinet d'avocats Daldewolf, à l'initiative du com-

ailleurs que l'ensemble des accusations ressortent de « rapports unilatéraux d'organisations diversément motivées ou d'articles de presse orientés sans qu'aucune vérification n'ait été opérée par l'UE ». De ce fait, « les différents documents produits par le Conseil de l'UE à l'appui de leur motivation sont vagues et ne comprennent pour la plupart même pas les noms des personnes concernées, ou la possibilité de leur imputer les faits qui y sont décrits », accusent-ils.

Félix Tshisekedi plaide pour un « assouplissement »

Le communiqué de presse indique également que le nouveau chef de l'État Félix Tshisekedi a récemment appelé à une révision de ces sanctions et à une évaluation de leur pertinence. À l'occasion de sa visite à Bruxelles, en septembre, le président avait en effet plaidé, dans une interview accordée au journal belge *Le Soir*, pour un assouplissement des sanctions imposées par l'UE aux proches de son prédécesseur.

« Ces personnalités font aujourd'hui partie de la coalition que nous avons formé. Si nous voulons que les choses se passent bien, nous ne pouvons que plaider en faveur d'une sorte d'assouplissement. Sauf évidemment si les raisons des sanctions sont autres que la crise politique que nous avons traversé, des violations des droits de l'homme par exemple », avait-il déclaré.

En février dernier, Félix Tshisekedi avait néanmoins refusé de prononcer une phrase appelant l'UE à la levée des sanctions contre les responsables sécuritaires de l'ancien régime,

Félix Tshisekedi: 10 mois déjà !

(suite de la une)

nostalgiques de l'ère kabilienne les coups sanglants et meurtriers de ces derniers jours. Les observateurs estiment donc que les droits de l'homme sont globalement observés au regard notamment de la libre circulation, des tenues de meeting des opposants sur la place publique ; mais beaucoup restent encore à faire notamment au niveau du comportement des hommes en uniforme à l'égard des manifestations publiques et des libertés individuelles. Il est vrai qu'au niveau de la justice, la marge de manœuvre du président Félix Tshisekedi est étroite, car les animateurs de ce secteur lui légués par son prédécesseur résistent encore au vent du changement, ne sachant ou ne voulant ni remuer le passé bourré des cadavres dans les placards (finances, Banque centrale et banques commerciales, portefeuille, assassinats, etc.) ni bousculer la mafia en cravate qui met le pays en coupes réglées. A cela s'ajoute la volonté exprimée par le chef de l'Etat lui-même de fermer les yeux sur les actions passées de celui qui a géré le pays pendant près de deux décennies. Volonté qui a refroidi les ardeurs de ceux qui chercheraient à récupérer et à redonner à l'Etat ce qui lui a été spolié d'une manière ou d'une autre.

C'est au plan social que la cote de popularité de Félix Tshisekedi est le plus en hausse. Non seulement, la gratuité à l'enseignement primaire lui a rajouté des fanatiques, mais aussi ses contacts physiques au chevet de la population en détresse (Ebola...), ses succès assurances auprès des investisseurs (séjour en Belgique, en Russie, contacts et promesses reçues de la Banque mondiale...) lui ont valu au pays une augmentation du ca-

pital de confiance auprès du peuple, bien que l'affaire de quinze millions de dollars présumés détournés apparaisse comme une tâche difficile à effacer de la mémoire collective. On se rend alors compte que la promesse du président Félix Tshisekedi d'éradiquer la corruption dans les rouages de l'Etat sera difficile à tenir. Beaucoup lui reproche de ne pas tenir immédiatement le taureau par les cornes en demandant à son collaborateur de se démettre, quitte à la justice de le réhabiliter après avoir éclairci l'affaire, comme cela se fait sous d'autres cieux où l'honneur et la crédibilité ont plus de valeur que le mépris du « qu'en dira-t-on ».

Au plan sécuritaire où Félix Tshisekedi manœuvre avec une extrême prudence, on note le déplacement de l'Etat-major général vers le front de l'Est où les groupes armés écument la région. C'est une de ses promesses en cours de réalisation. On s'attend en plus au changement des troupes et de leurs commandants notamment ceux qui se sont accommodés de cette situation d'insécurité permanente et en ont tiré des dividendes... Plus que deux mois à tenir encore et le président de la République pourra tenter de secouer le cocotier de la grande muette qu'est l'armée.

On notera également à son actif des chantiers en cours sur les routes et pour les préparatifs de grands événements à venir (Jeux de la Francophonie).

Sur le plan politique, le chef de l'Etat travaille désormais avec un gouvernement responsable après une longue période de tractations laborieuses. Avec une épine sous le pied. Le refus d'un ministre de valider les nominations des mandataires dans le secteur du Portefeuille. Beau présage pour la suite...